

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00527 Numéro SIREN : 451 615 231 Nom ou dénomination : 3L GROUP
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2022 sous le numéro de dépôt 13256

3 L GROUP
Société par Actions Simplifiée au capital de 110.000 Euros
Siège Social : 18 rue Emile Leconte – 45140 INGRE
RCS ORLEANS 451 615 231

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille dix vingt et un et le trente juin à 11 heures

Les associés de la société 3L GROUP se sont réunis, au siège social, en Assemblée Générale Annuelle Ordinaire, sur convocation régulière du Président.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

Monsieur Nicolas DEFOUILLHOUX préside la séance, en sa qualité de Président.

Madame Blandine LUSSON est appelée comme scrutateur.

Monsieur Philippe LEPEK est appelé comme secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents possèdent l'intégralité du capital social. En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation qui leur a été adressée ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- la feuille de présence ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2020;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport de gestion du Président;
- le projet de texte des résolutions.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés et/ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- quitus au Président,



- affectation des résultats,
- approbation du rapport relatif aux conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- pouvoirs

Puis, il donne lecture de son rapport de gestion.

Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux Comptes.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de **34.678 Euros**.

Elle approuve, également, les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus, à Monsieur Nicolas DEFOUILHOUX, es qualité de Président, de l'exécution de son mandat, pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à **34.678 Euros** :

- au poste « **autres réserves** » qui s'élèvera, désormais, à :

$$249.117 \text{ Euros} + 34.678 \text{ Euros} = 283.795 \text{ Euros}$$

Nous vous rappelons en outre, que la société n'a versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7

62

QUATRIEME RESOLUTION

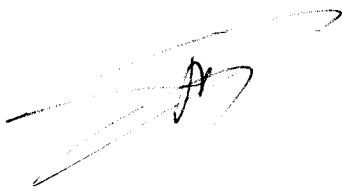
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale, pour procéder à toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

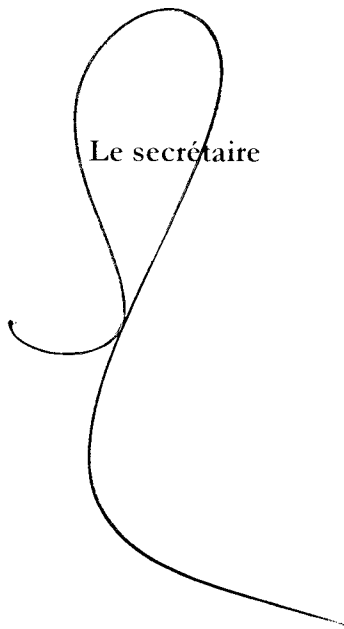
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 12 heures.

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping strokes.

Le secrétaire

A large, elegant, handwritten signature in black ink, featuring a prominent loop at the top and a long, sweeping tail.

Le scrutateur

A small, handwritten signature in black ink, appearing as a quick, fluid stroke.

3 L GROUP

SAS
au capital de 110000 €

Siège social : 18 RUE EMILE LECONTE
45140 INGRE -

R.C.S. N° 451615231

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE STATUANT
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

JEAN FRANCOIS ESMIEU

inscrit à la compagnie des commissaires aux comptes – Région de Paris – Ile de France
32, avenue Jehan de Brie - 77120 COULOMMIERS

Mesdames, Messieurs
Les associés, Les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3 L GROUP relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures ; telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

JEAN FRANCOIS ESMIEU

inscrit à la compagnie des commissaires aux comptes – Région de Paris – Ile de France
32, avenue Jehan de Brie - 77120 COULOMMIERS

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à COULOMMIERS,
Le 09 Juin 2021
JEAN FRANCOIS ESMIEU
COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS.

JEAN FRANCOIS ESMIEU

inscrit à la compagnie des commissaires aux comptes – Région de Paris – Ile de France
32, avenue Jehan de Brie - 77120 COULOMMIERS

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

JEAN FRANCOIS ESMIEU

inscrit à la compagnie des commissaires aux comptes – Région de Paris – Ile de France
32, avenue Jehan de Brie - 77120 COULOMMIERS

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 18 RUE EMILE LEOONTE 45140 INGRE Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 5 1 6 1 5 2 3 1 0 0 0 4 5 Néant ☐ *

				Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 0		N-1 13 1 1 2 2 0 1 9	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	13 812	2 528	3 565	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	80 385	43 119	29 914	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immunobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	299 400	299 400	299 400	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	6 000	6 000	6 000	
	TOTAL (II)	BJ	BK	445 245	94 198	351 047	338 879
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	1 854	1 854	6 709	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	15 000	15 000	18 260	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	113 789	113 789	113 623	
	Autres créances (3)	BZ	CA	120 273	120 273	118 433	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Disponibilités	CF	CG	12 029	12 029	9 743	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 107	3 107	4 094	
	TOTAL (III)	CJ	CK	266 051	266 051	270 862	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	711 296	94 198	617 098	609 741
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :110.....000.....)	DA	110 000	110 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 000	11 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	249 117	197 433
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 678	75 684
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	404 795
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 820	44 664
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	36 461	36 991
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	77 204	62 381
	Dettes fiscales et sociales	DY	72 160	64 030
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 658	7 559
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	212 304	215 624
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	617 098	609 741
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	182 304	185 624
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	18 820	44 664	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☐ *

L'ANNÉE A CUNDEVER PAR LE DEUTARAVI

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP						Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 157	FB		FC	10 157	13 896	
	Production vendue biens* services*	FD	(8 832)	FE		FF	(8 832)		
		FG	555 084	FH	1 200	FI	556 284	546 618	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	556 410	FK	1 200	FL	557 610	560 514	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	708		
	Autres produits (1) (11)					FQ	188	518	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	558 507	561 032
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	23 514	2 139	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4 855	(3 239)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	177 268	231 677	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 829	11 770	
	Salaires et traitements*					FY	191 960	186 515	
	Charges sociales (10)					FZ	74 551	73 323	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	10 927	12 237
							GB		
							GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE		
	Autres charges (12)					GE	1 061	38	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	499 965	514 461
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	58 541	46 571
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		49 784	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP		49 784	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 055	1 248	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	2 055	1 248	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 055)	48 537	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	56 487	95 108	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		14 366	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		14 366	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 185	2 644	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		13 853	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 185	16 497	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(9 185)	(2 131)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	12 624	17 293	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	558 507	625 182	
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	523 829	549 498	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	34 678	75 684	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	26 418	77 226	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(5bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	708		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 757			
AMENDE		4 428			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Légende

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS 3L GROUP

18 RUE EMILE LECONTE

45140 INGRE

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

HOUDART AUDIT & CONSEIL
11 BIS PLACE DE LA NATION

75011 PARIS
01.43.61.69.10

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 617 098.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 557 610.15 Euros et dégageant un bénéfice de 34 677.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 341		
Installations générales agencements aménagements divers	65 658		
Matériel de transport	22 198		23 095
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 553		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	116 750		23 095
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	299 400		
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	6 000		
TOTAL	305 400		
TOTAL GENERAL	422 150		23 095

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 341	16 341
Installations générales agencements aménagements divers			65 658	65 658
Matériel de transport			45 293	45 293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 553	12 553
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			139 845	139 845
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations			299 400	299 400
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières			6 000	6 000
TOTAL			305 400	305 400
TOTAL GENERAL			445 245	445 245

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 775	1 037		13 812
Installations générales agencements aménagements divers	38 428	7 467		45 895
Matériel de transport	20 885	1 434		22 319
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 182	989		12 171
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	83 271	10 927		94 198
TOTAL GENERAL	83 271	10 927		94 198

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 037				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 467				
Matériel de transport	1 434				
Matériel de bureau informatique mobilier	989				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	10 927				
TOTAL GENERAL	10 927				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 000		6 000
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	113 789	113 789	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	17 474	17 474	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	4 669	4 669	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 198	6 198	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	77 466	77 466	
Débiteurs divers	14 466	14 466	
Charges constatées d'avance	3 107	3 107	
TOTAL	243 168	237 168	6 000
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 820	18 820		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	30 000			30 000
Fournisseurs et comptes rattachés	77 204	77 204		
Personnel et comptes rattachés	17 208	17 208		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 102	37 102		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	10 393	10 393		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	7 458	7 458		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 461	6 461		
Autres dettes	7 658	7 658		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	212 304	182 304		30 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

[illegible]

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 855
Dettes fiscales et sociales	13 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	33 538

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 107
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	3 107

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 3L GROUP
45140 INGRE

[illegible]

SAS 3L GROUP

18 RUE EMILE LECONTE

45140 INGRE

SOMMAIRE

- *Détail des comptes bilan actif passif*

- *Détail Compte de résultat*

Comptes au 31/12/2020

*C. & F. C)
Compte P l'ongino!*



HOUDART AUDIT & CONSEIL

11 BIS PLACE DE LA NATION

75011 PARIS

01.43.61.69.10

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	2 528.23	3 565.32	1 037.09	29.09
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	16 340.72	16 340.72		
28154000 AMORT.MATERIEL OUTILLAGE	13 812.49	12 775.40	1 037.09	8.12
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 118.86	29 914.13	13 204.73	44.14
21810000 AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	65 658.11	65 658.11		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	45 293.00	22 197.94	23 095.06	104.04
21830000 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	12 553.20	12 553.20		
28181000 AMORT AGENCEMENTS INSTAL.	45 894.92	38 428.25	7 466.67	19.43
28182000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	22 319.27	20 884.97	1 434.30	6.87
28183000 AMORT MAT BUREAU	12 171.26	11 181.90	989.36	8.85
AUTRES PARTICIPATIONS	299 400.00	299 400.00		
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	299 400.00	299 400.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 000.00	6 000.00		
27500000 Dépôts et cautionnements versé	6 000.00	6 000.00		
Total II	351 047.09	338 879.45	12 167.64	3.59
MARCHANDISES	1 854.00	6 708.95	4 854.95	72.37
37000000 STOCKS	1 854.00	6 708.95	4 854.95	72.37
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	15 000.00	18 260.00	3 260.00	17.85
40910000 AVANCE FOURNISSEURS	15 000.00	18 260.00	3 260.00	17.85
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	113 788.56	113 622.83	165.73	0.15
41100000 CLIENTS	99 422.87	91 926.14	7 496.73	8.16
41810000 CLIENTS FACT A ETABLIR	14 365.69	21 696.69	7 331.00	33.79
AUTRES CREANCES	120 272.92	118 433.48	1 839.44	1.55
40100000 FOURNISSEURS	7 350.00	1 896.90	5 453.10	287.47
42500000 AVANCES AU PERSONNEL	8 876.73	12 292.25	3 415.52	27.79
42870100 AP ASP	8 597.01		8 597.01	
44400000 IMPOT SOCIETE	4 669.00		4 669.00	
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS	4 378.86	0.04	4 378.82	NS
44568500 TVA/FACTURES NON PARVENUES	1 152.24	1 318.61	166.37	12.62
44571000 TVA COLLECTEE 20%		210.46	210.46	100.00
44588000 TVA A REGULARISER	667.34		667.34	
45120000 DIVIDENDES A RECEVOIR GL	74 568.44	99 568.44	25 000.00	25.11
45500000 ASSOCIE LUSSON BLANDINE	2 897.65	2 367.95	529.70	22.37
46000000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	166.00	166.00		
47200000 COMPTE D'ATTENTE RGL LB	6 949.65	612.83	6 336.82	NS
DISPONIBILITES	12 028.87	9 742.54	2 286.33	23.47
53000000 CAISSE	12 028.87	9 742.54	2 286.33	23.47
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 107.00	4 094.00	987.00	24.11
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 107.00	4 094.00	987.00	24.11
Total III	266 051.35	270 861.80	4 810.45	1.78
TOTAL GENERAL	617 098.44	609 741.25	7 357.19	1.21

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CAPITAL	110 000.00	110 000.00		
10100000 CAPITAL	110 000.00	110 000.00		
RESERVE LEGALE	11 000.00	11 000.00		
10610000 RESERVE LEGALE	11 000.00	11 000.00		
AUTRES RESERVES	249 117.10	197 433.39	51 683.71	26.18
10680000 AUTRES RESERVES	249 117.10	197 433.39	51 683.71	26.18
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	34 677.77	75 683.71	41 005.94	54.18
Total I	404 794.87	394 117.10	10 677.77	2.71
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	18 820.12	44 663.78	25 843.66	57.86
51200000 SOCIETE GENERALE	5 327.95	29 031.68	23 703.73	81.65
51210000 CIC OUEST	11 083.09	12 568.89	1 485.80	11.82
51220000 BNP PARIBAS	2 409.08	3 063.21	654.13	21.35
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	36 460.87	36 990.56	529.69	1.43
16870000 AV TRESORERIE GGE LEBRUN	30 000.00	30 000.00		
45500200 ASSOCIE LUSSON TIPHAIN	6 460.87	6 990.56	529.69	7.58
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	77 204.25	62 380.93	14 823.32	23.76
40100000 FOURNISSEURS	57 349.25	55 800.93	1 548.32	2.77
40810000 DU SUR FOURNISSEURS	19 855.00	6 580.00	13 275.00	201.75
DETTES FISCALES ET SOCIALES	72 160.49	64 029.73	8 130.76	12.70
42100000 REMUNERATIONS DUES	12.18	923.74	911.56	98.68
42120000 CONGES A PAYER	17 196.12	12 870.31	4 325.81	33.61
43100000 URSSAF	20 272.69	7 117.15	13 155.54	184.84
43730000 RETRAITE CARCEPT	1 720.76	5 321.65	3 600.89	67.66
43760000 PREVOYANCE CARCEPT	3 582.56	3 560.01	22.55	0.63
43780000 MUTUELLE CARCEPT	4 581.45	3 617.11	964.34	26.66
43810000 CHARGES DUES SUR CONGES PAYES	6 944.18	5 163.42	1 780.76	34.49
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	718.65	543.80	174.85	32.15
44400000 IMPOT SOCIETE		8 301.00	8 301.00	100.00
44550000 TVA A PAYER	5 522.00	8 350.00	2 828.00	33.87
44567000 TVA DEDUCTIBLE	3 455.06	5 467.25	2 012.19	36.80
44570000 TVA COLLECTEE A 10%	0.36		0.36	
44571000 TVA COLLECTEE 20%	1 415.61		1 415.61	
44587000 TVA SUR FACT A ETABLIR		1 222.00	1 222.00	100.00
44800000 ETAT CHARGES A PAYER	3 558.87	1 572.29	1 986.58	126.35
44860000 ETAT IMPOT A PAYER	3 180.00		3 180.00	
AUTRES DETTES	7 657.84	7 559.15	98.69	1.31
41100000 CLIENTS	7 173.78	7 075.09	98.69	1.39
47100000 COMPTE D'ATTENTE	484.06	484.06		
Total IV	212 303.57	215 624.15	3 320.58	1.54
TOTAL GENERAL	617 098.44	609 741.25	7 357.19	1.21

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	10 157.32	13 895.75	3 738.43	26.90
70700104 CARBURANT	305.00	542.50	237.50	43.78
70751004 PIECES DETACHEES	5 754.28	7 555.54	1 801.26	23.84
70755004 PNEUS	4 098.04	5 797.71	1 699.67	29.32
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	8 831.50		8 831.50	
70230004 FORFAIT MISE EN DESTRUCTION	325.00		325.00	
70900000 RABAIS, REMISES, RISTOURNES	9 156.50		9 156.50	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	556 284.33	546 618.43	9 665.90	1.77
70410000 VEHICULE EN DESTRUCTION		455.00	455.00	100.00
70410004 MONTAGE EQUILBRAGE PNEU.	1 403.07	834.61	568.46	68.11
70412000 LOT DE FERAILLE PAS TVA	1 200.00	600.00	1 800.00	300.00
70420000 PRESTAT MECA	744.00	4 097.20	3 353.20	81.84
70600000 PREST.SERVICES GGE LEBRUN	126 648.00	117 481.00	9 167.00	7.80
70602200 PRET.SERVICES GARAGE LEBRUN		1 440.00	1 440.00	100.00
70610204 JOUR DE PARKING	5 938.02	4 716.33	1 221.69	25.90
70610209 JOUR PARKING INTRA		209.00	209.00	100.00
70651004 TEMPS D'ATTENTE	81.51		81.51	
70656000 PRESTATIONS VL EXO	0.55	158.67	159.22	100.35
70656001 DIVERS		827.51	827.51	100.00
70656003 TRANSFERT VL	5 760.00		5 760.00	
70656004 PRESTATIONS VL	104 193.52	136 076.00	31 882.48	23.43
70656009 PRESTATIONS VL INTRACOM		3 872.33	3 872.33	100.00
70657000 TRANSPORTS	303 124.50	278 185.50	24 939.00	8.96
70657001 TRANSPORTS DE PERSONNES	913.64		913.64	
70657004 LOCATION VEHICULE + CHAUFFEUR	5 990.67		5 990.67	
70820200 PEAGES REVERSES	281.60	520.30	238.70	45.88
70820400 AVANCE DE FRAIS	6.35		6.35	
Chiffre d'affaires NET	557 610.15	560 514.18	2 904.03	0.52
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	708.00		708.00	
79100000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPLOITAT	708.00		708.00	
AUTRES PRODUITS	188.44	517.52	329.08	63.59
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	188.44	517.52	329.08	63.59
Total des Produits d'exploitation	558 506.59	561 031.70	2 525.11	0.45
ACHATS DE MARCHANDISES	23 513.74	2 138.70	21 375.04	999.44
60710000 PNEU	4 655.56	2 138.70	2 516.86	117.68
60730000 PIECES MOTO	260.53		260.53	
60740000 PIECES DETACHEES VL PL	3 597.65		3 597.65	
60760000 ACHATS MOTO POUR REVENTE	15 000.00		15 000.00	
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	4 854.95	3 238.95	8 093.90	249.89
60370000 VARIATION DE STOCKS	4 854.95	3 238.95	8 093.90	249.89
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	177 268.19	231 677.25	54 409.06	23.48
60611000 ELECTRICITE	1 953.00	1 210.67	742.33	61.32
60612000 EAU	293.38	182.96	110.42	60.35
60613000 GAS OIL	38 814.37	47 491.26	8 676.89	18.27
60614000 GAZ	3 478.47	4 606.29	1 127.82	24.48
60615000 ESSENCE		119.00	119.00	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
60630000 FOURNIT.ENTRET. ET PT EQUIPT.	1 091.05	1 968.70	877.65	44.58
60630100 PETITS EQUIPEMENTS TTC	313.40	1 119.48	806.08	72.00
60631000 FOURNITURES ATELIER	475.78	2.03	473.75	NS
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	46.43	848.25	801.82	94.53
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	11 085.00		11 085.00	
61220000 MAN VU TYPE TGE 3.140	1 034.02		1 034.02	
61220700 BPI FRANCE DAF CF 370		8 730.44	8 730.44	100.00
61220800 BPI FRANCE DAF LF 250		18 619.31	18 619.31	100.00
61221000 NCM BMW X5	10 097.79	3 638.21	6 459.58	177.55
61221100 BMW FINANCIAL K1600GTL		480.35	480.35	100.00
61221200 MERCEDES 220 D	9 965.52	21 292.92	11 327.40	53.20
61221300 LOCATION BMW 540D	1 506.68	20 697.72	22 204.40	107.28
61221400 BMW R 1250 GS	5 320.32	3 766.61	1 553.71	41.25
61300000 LOCATIONS IMMOBILIERES	39 600.00	36 000.00	3 600.00	10.00
61321000 LOCATION TPE	1 392.00	1 534.67	142.67	9.30
61350200 LOCATION FONTAINE A EAU	360.00	360.00		
61350300 LOCATION DIVERSES	189.83	27.77	162.06	583.58
61510000 ENTRETIEN	5 098.86	4 145.26	953.60	23.00
61550000 ENTRETIEN VEHICULES PL	18 719.40	6 717.54	12 001.86	178.66
61550100 ENTRETIEN VEHICULES VP		326.49	326.49	100.00
61551000 ENTRETIEN VEHICULES TTC		3 940.32	3 940.32	100.00
61561000 MAINTENANCE TFC	420.93	412.65	8.28	2.01
61600000 ASSURANCES	339.80	375.64	35.84	9.54
61810000 DOCUMENTATION	350.72	420.46	69.74	16.59
62260000 HONORAIRES	2 362.00	3 755.00	1 393.00	37.10
62261000 HONORAIRES CAC	2 700.00	2 700.00		
62262000 HONORAIRES JURIDIQUES	354.37		354.37	
62263000 HONORAIRES DIVERS	15 030.00	24 000.00	8 970.00	37.38
62270000 FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX	187.82	5.88	181.94	NS
62310000 ANNONCES INSERTIONS PUBLICIT	81.40	16.43	64.97	395.44
62320000 PUBLICITE	335.00		335.00	
62340000 CADEAUX CLIENTS		800.00	800.00	100.00
62380000 POURBOIRES ET DONS	10.00		10.00	
62410000 FRAIS DE PORT		10.90	10.90	100.00
62510000 FRAIS DE DEPECEMENT	978.79	2 528.44	1 549.65	61.29
62510500 RESTAURANT 20%		884.66	884.66	100.00
62560000 MISSIONS RECEPTIONS	345.86	987.93	642.07	64.99
62600000 FRAIS POSTAUX		28.00	28.00	100.00
62620000 OANGE BUSINESS	1 240.45	1 469.50	229.05	15.59
62630000 HEXATEL	2 865.01	2 990.95	125.94	4.21
62700000 FRAIS DE BANQUE	1 844.10	2 464.56	620.46	25.18
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	15 828.98	11 770.44	4 058.54	34.48
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 247.44		1 247.44	
63122000 TAXE FONCIERE	3 384.00	3 373.00	11.00	0.33
63155120 CVAE		258.00	258.00	100.00
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 368.78	2 237.68	131.10	5.86
63511100 COT.FONCIERE DES ENTREPRISES	2 853.00	1 920.00	933.00	48.59
63514000 TAXE S/VEHICULES DES SOCIETES	3 180.00	2 799.00	381.00	13.61
63538000 TAXES VEHICULES ROUTIERS	2 406.00	802.00	1 604.00	200.00
63542000 CARTE GRISE	389.76	380.76	9.00	2.36

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	191 960.36	186 515.49	5 444.87	2.92
64100000 SALAIRES	183 439.87	204 195.99	20 756.12	10.16
64110000 AP NON PRISE EN CHARGE	1 902.68		1 902.68	
64120000 CONGES PAYES	4 325.81	2 014.92	6 340.73	314.69
64131000 IJSS		120.33	120.33	100.00
64131100 PRIME COVID-19 INGRE	1 500.00		1 500.00	
64131200 PRIME COVID LAMOTTE	792.00		792.00	
64140200 INDEMNITE TRANSACTIONNELLE		16 737.31	16 737.31	100.00
64150000 INDEMNITES PANIERS		951.40	951.40	100.00
CHARGES SOCIALES	74 550.68	73 322.69	1 227.99	1.67
64510000 URSSAF ET POLE EMPLOI	54 646.83	63 140.18	8 493.35	13.45
64530000 RETRAITE CARCEPT	13 462.17	15 220.69	1 758.52	11.55
64560000 PREVOYANCE CARCEPT	3 210.22	3 658.33	448.11	12.25
64580000 MUTUELLE CARCEPT	942.70	878.28	64.42	7.33
64590000 CHARGES SUR CONGES PAYES	1 780.76	1 492.77	3 273.53	219.29
64592000 CHARGES SUR INDEMNITE		8 703.40	8 703.40	100.00
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	508.00	621.38	113.38	18.25
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	10 927.42	12 236.82	1 309.40	10.70
68112000 DOTATIONS AU AMORTISSEMENTS	10 927.42	12 236.82	1 309.40	10.70
AUTRES CHARGES	1 060.88	38.06	1 022.82	NS
65400000 IMPAYES	840.40		840.40	
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COUR.	220.48	38.06	182.42	479.30
Total des Charges d'exploitation	499 965.20	514 460.50	14 495.30	2.82
Résultat d'exploitation	58 541.39	46 571.20	11 970.19	25.70
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS		49 784.22	49 784.22	100.00
76100000 REVENUS DE PARTICIPATION		49 784.22	49 784.22	100.00
Total des Produits financiers		49 784.22	49 784.22	100.00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 054.72	1 247.51	807.21	64.71
66160000 INTERETS BANCAIRES	2 054.72	1 247.51	807.21	64.71
Total des Charges financières	2 054.72	1 247.51	807.21	64.71
Résultat financier	2 054.72	48 536.71	50 591.43	104.23
Résultat courant avant impôts	56 486.67	95 107.91	38 621.24	40.61
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		14 365.69	14 365.69	100.00
77520000 PROD.CESSION IMMO CEDEES		14 365.69	14 365.69	100.00
Total des Produits exceptionnels		14 365.69	14 365.69	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	9 184.90	2 644.04	6 540.86	247.38
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 757.40	735.82	4 021.58	546.54
67120000 AMENDES	4 427.50	1 908.22	2 519.28	132.02

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS 3L GROUP		18 RUE EMILE LECONTE	
SIRET	4 5 1 6 1 5 2 3 1 0 0 0 4 5	45140 INGRE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	TRANSPORT	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-----------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	24 665	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐			
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs ☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐			
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐
 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom	
NIF	
 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐
- Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe
- | | |
|-----|--|
| Nom | |
| NIF | |

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
HOUDART AUDIT & CONSEIL 11 BIS PLACE DE LA NATION 75011 PARIS Tél: 01.43.61.69.10			
OGA/OMGA	Visueur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visueur conventionné:		Date: 12/05/2021	Lieu: LAMOTTE BEUVRON
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Qualité et nom du signataire:	GERANT
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature	ODEFOUILHOX NICOLAS

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	24 000	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								c		
Montant des distributions autres que celles visées en (a). (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								d		
								e		
								f		
								g		
								h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i	24 000	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j		
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)		24 000
1 REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES										

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
1	

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de cession libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
ADs et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS 3L GROUP

du 01/01/2020

Adresse 18 RUE EMILE LECONTE 45140 INGRE

au 31/12/2020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❺)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❻)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ❹	
- de l'exercice 2020 (total col.9 + total col.10) ❷		- de l'exercice 2020 ❸	
- de l'exercice précédent ❸		- de l'exercice précédent ❸	
Nom et qualité du signataire ODEFOUILHOUX NICOLAS GERANT		A LAMOTTE BEUVRON le 12/05/2021 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Adresse de l'entreprise 18 RUE EMILE LECOMTE

45140 TNGRE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 45161523100045

Néant ☐ *

L'EMPRENDEUR A CONSERVÉ PAR LE DÉCLARANT

ACTIF CIRCULANT

Comptes de régularisation

DIVERS

STOCKS *

CRÉANCES

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Exercice N clos le.		N-1	
		31/12/2020		31/12/2019	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	13 812	3 565
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	80 385	29 914
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	299 400	299 400
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	6 000	6 000
	TOTAL (II)	BJ	BK	94 198	338 879
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	1 854	6 709
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	15 000	18 260
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	113 789	113 623
	Autres créances (3)	BZ	CA	120 273	118 433
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
CRÉANCES	Disponibilités	CF	CG	12 029	9 743
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 107	4 094
	TOTAL (III)	CJ	CK	266 051	270 862
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	617 098	609 741
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP		
	Clause de réserve de propriété : *			(3) Part à plus d'un an : CR	
	Immobilisations :				
	Stocks :				
	Créances :				

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :110 000.....)	DA	110 000	110 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 000	11 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	249 117	197 433
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 678	75 684
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	404 795	394 117
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 820	44 664
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	36 461	36 991
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	77 204	62 381
	Dettes fiscales et sociales	DY	72 160	64 030
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 658	7 559
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	212 304	215 624
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	617 098	609 741
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	182 304	185 624
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	18 820	44 664

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : SAS 31 GROUP

Néant ☐ *

		Exercice N						Néant			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 157	FB		FC	10 157		13 896		
	Production vendue	{	biens*	FD	(8 832)	FE		FF	(8 832)		
				services*	FG	555 084	FH	1 200	FI	556 284	546 618
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	556 410		FK	1 200	FL	557 610		560 514	
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	708				
	Autres produits (1) (11)					FQ	188		518		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	558 507		561 032	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	23 514		2 139	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	4 855		(3 239)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	177 268		231 677	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	15 829		11 770	
	Salaires et traitements*						FY	191 960		186 515	
	Charges sociales (10)						FZ	74 551		73 323	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	10 927		12 237	
				- dotations aux provisions			GB				
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)						GE	1 061		38	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	499 965		514 461	
	I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	58 541		46 571	
	PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
Produits financiers de participations (5)						GJ			49 784		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK					
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL					
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM					
Différences positives de change						GN					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO					
Total des produits financiers (V)						GP			49 784		
Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ					
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 055		1 248		
Différences négatives de change						GS					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT					
Total des charges financières (VI)						GU	2 055		1 248		
- RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 055)		48 537		
- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	56 487		95 108		

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		14 366	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		14 366	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	9 185	2 644	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		13 853	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	9 185	16 497	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(9 185)	(2 131)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	12 624	17 293	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	558 507	625 182	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	523 829	549 498	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	34 678	75 684	
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	26 418	77 226	
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	708	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9						
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CHARGES EXCEPTIONNELLES										4 757			
AMENDE										4 428			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
		TOTAL I		TOTAL II				3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KK				
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KN				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KP		KQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS	16 341	KT				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	65 658	KW					
		Matériel de transport *		KY	22 198	KZ					
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	12 553	LC					
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF					
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI						
	Avances et acomptes		LK		LL						
	TOTAL III		LN	116 750	LO						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M					
		Autres participations		8U	299 400	8V					
Autres titres immobilisés		IP		IR							
Prêts et autres immobilisations financières		IT	6 000	IU							
TOTAL IV		LQ	305 400	LR							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	422 150	ØH		ØJ	23 095		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		à poste 1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME				
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	16 341	ML	16 341	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	65 658	MO	65 658	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	45 293	MR	45 293	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	12 553	MU	12 553	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	139 845	NI	139 845	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	299 400	ØZ	299 400
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	6 000	2G	6 000		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	305 400	2H	305 400		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	445 245	ØM	445 245

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

HOUDART AUDIT & CONSEIL.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	12 775	QA	1 037	QB		QC	13 812
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	38 428	QE	7 467	QF		QG	45 895
immobilisations	Matériel de transport	QH	20 885	QI	1 434	QJ		QK	22 319
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 182	QM	989	QN		QO	12 171
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	83 271	QV	10 927	QW		QX	94 198
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	83 271	ØP	10 927	ØQ		ØR	94 198

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

L'ADMINISTRATEUR A CONSERVÉ PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement * (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL			UM			UN
	Prêts (1) (2)		UP			UR			US
	Autres immobilisations financières		UT	6 000		UV			UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	113 789		113 789			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constatée * UO		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	17 474		17 474			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	4 669		4 669			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 198		6 198			
	Divers	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
			VP						
	Groupe et associés (2)		VC	77 466		77 466			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	14 466		14 466			
	Charges constatées d'avance		VS	3 107		3 107			
	TOTALUX		VT	243 168		VU	237 168		VV
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y								
Autres emprunts obligataires (1)					7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine	VG	18 820	18 820							
			à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A	30 000					30 000		
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	77 204	77 204						
Personnel et comptes rattachés					8C	17 208	17 208						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	37 102	37 102						
Etat et autres collectivités publiques			Impôts sur les bénéfices	8E									
			Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 393	10 393							
			Obligations cautionnées	VX									
			Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 458	7 458							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J								
Groupe et associés (2)					VI	6 461	6 461						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	7 658	7 658						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					ZZ								
Produits constatés d'avance					8L								
TOTALUX					VY	212 304	VZ	182 304				30 000	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire article 53-A du Code Général des Impôts

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	34 678		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	7 876	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	3 180	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	4 428	Charges financières (art. 39-I-3° et 212 bis)		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	12 624
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)				I8	
			- imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR	62 785	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)				WH	
			- imposées aux taux de 19 %				WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations				2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
TOTAL II						XH		
III. RÉSULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	62 785			
		déficit (II moins I)					XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	62 785		XO	

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses

Détail des déductions diverses

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3L GROUP</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	(0)
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	(0)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis AL, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	24 140
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis AL, 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : **SAS 3L GROUP**

Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	75 684			- Autres réserves	ZD	51 684
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes		ZE	24 000
					Autres répartitions		ZF	
	TOTAL I	ØF	75 684		Report à nouveau		ZG	
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	75 684

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	11 085
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	41 542
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	20 634
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	104 007
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	177 268
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	2 853
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		9Z	12 976
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	15 829
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			YY	112 960
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	36 958
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*			ØB	183 440
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH	
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				
	- Si vous cochez 1 Sinon 0			ZR	0
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			
	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
	Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 0 %	JO
	Plus-values à 15 %	JN		Imputations	JF
	Plus-values à 19 %	JP			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	
				JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	(10)			(11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							
			(A)	(B)		(C)	
				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
	N-9					
TOTAL 2						

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☒ *

- ☒ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☒ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ☒ ou 12,8 % ☒	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☒ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☒ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
TOTAL (lignes 1 et 2)	3				
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LA LIGNE 15 A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	6
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	557 610	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	557 610	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	188	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	708	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	896	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats	ON	23 514	
Variation négative des stocks	OQ	4 855	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	110 815	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 061	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	140 245	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	418 262	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	418 262	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	557 610	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2020	GZ 31/12/2020
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

4 5 1 6 1 5 2 3 1 0 0 0 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3L GROUP

ADRESSE (voie)

18 RUE EMILE LECONTE

CODE POSTAL

45140

VILLE

INGRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

11 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MME

Nom patronymique

LUSSON

Prénom(s)

TIPHAINE

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

5 500

Naissance :

Date

180384

N° Département

16

Commune

COGNAC

Pays

Adresse :

N°

90

Voie

PROMENADE DE RECULE

Code postal

49100

Commune

ANGERS

Pays

Titre (2)

MME

Nom patronymique

LUSSON

Prénom(s)

BLANDINE

Nom marital

DEFOUILHOX

% de détention

Nb de parts ou actions

5 500

Naissance :

Date

270579

N° Département

63

Commune

RIOM

Pays

Adresse :

N°

68

Voie

RUE DE LA GROUE

Code postal

45380

Commune

CHAINGY

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 4 5 1 6 1 5 2 3 1 0 0 0 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3L GROUP

ADRESSE (voie) 18 RUE EMILE LECONTE

CODE POSTAL 45140 VILLE INGRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique 5499 Dénomination GARAGE LEBRUN

N° SIREN (si société établie en France) 4 0 1 9 8 8 2 3 3 % de détention 99.56

Adresse : N° 22 Voie RUE EMILE LECONTE

Code postal 45140 Commune INGRE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.